

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE SÉJOUR

Les frais seront remboursés pour un participant résidant sur le territoire québécois dont le déplacement normal de son lieu de travail, ou de son domicile, est supérieur à 50 km; et selon les barèmes établis par Emploi-Québec et le budget disponible.

Le formulaire de demande de remboursement devra être adressé au CQT accompagné de toutes les pièces justificatives.

COORDONNÉES

NOM ET PRÉNOM

ADRESSE

VILLE

CODE POSTAL

TÉLÉPHONE

TÉLÉCOPIEUR

COURRIEL

CATÉGORIE DE FRAIS

Transport

TRANSPORT AUTOMOBILE – FRAIS D'ESSENCE (FACTURES OBLIGATOIRES)	_____	\$
AUTOBUS, TRAIN, TRANSPORT EN COMMUN (FACTURES OBLIGATOIRES)	_____	\$
AVION (COPIE DU BILLET ET CARTE D'EMBARQUEMENT OBLIGATOIRES)	_____	\$
AUTRES, PRÉCISEZ (STATIONNEMENT, TAXI, ETC.) : _____	_____	\$

Hébergement

HÉBERGEMENT HÔTEL (MAXIMUM 90 \$/JOUR – JOINDRE REÇUS)	NOMBRE DE NUITS : _____ x _____	\$ =	_____	\$
ALLOCATION POUR RÉSIDENCE FAMILLE/AMI (SANS REÇU) DE 20 \$	NOMBRE DE NUITS : _____ x 20	\$ =	_____	\$

Repas

REPAS INCLUANT TAXES ET POURBOIRES (FACTURES OBLIGATOIRES)	DÉJEUNER (MAX. DE 10,40 \$): _____ x _____	\$ =	_____	\$
	DÎNER (MAX. DE 14,30 \$): _____ x _____	\$ =	_____	\$
	SOUPER (MAX. DE 21,55 \$): _____ x _____	\$ =	_____	\$
FRAIS DE REPAS SANS FACTURE	30 \$ PAR JOUR	_____ x _____	\$ =	_____

MONTANT DEMANDÉ \$ PAYABLE À L'ORDRE DE

SIGNATURE

DATE

Prière de faire parvenir le formulaire et les pièces justificatives par la poste au :

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE
ATTENTION : ÉLISE MÉNARD, RESPONSABLE DE LA FORMATION CONTINUE
460, RUE STE-CATHERINE OUEST, BUREAU 808
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3B 1A7

Renseignements : tél 514 954-0270 (sans frais 1.866.954.0270) ou formation@cqt.qc.ca